

Rencontre des associations pour le rachat de forêts, 25 septembre 2021

On est en pays limousin pendant la Fête de la montagne qui a lieu chaque année, cette année c'est à Gentioux. Dans ce pays, on ne laisse plus vieillir les arbres. Les grumiers partent en file indienne du plateau de Millevaches, emportant chacun des dizaines de tonnes de bois, au point qu'un habitant d'Eymoutiers nous confiait que le bruit même de ces titans de métal devient un problème et plus seulement la disparition des forêts. Ici, on dirait bien que tout le monde déteste les coupes rases.

Tout le monde déteste les coupes rases mais voilà, la détestation ne suffit pas et ne donne aucun répit aux arbres. Alors des habitants montent des associations ici et ailleurs. Ce sont elles qui se retrouvent ce matin du 25 septembre, dans l'herbe, en cercle, pour faire le point, parler échecs et réussites, s'échanger trucs et astuces, donner la foi à ceux et celles qui n'ont pas encore créé leur association.

On sent aussitôt que le mot de rencontre n'est pas toujours un vain mot. Il y a le plaisir que des visages viennent enfin combler le vide des adresses électroniques. Il y a tout de suite le projet de se retrouver régulièrement dans l'un ou l'autre des pays représentés pour y apprendre quelque chose que les associés y vivant peuvent transmettre. Et il y a de toute évidence une certaine ambiance opérationnelle.

Supposons maintenant un habitant d'une zone forestière écœuré par ce qu'il voit chaque jour autant que par son impuissance devant ce qu'il voit chaque jour. Un habitant qui pourrait dire comme quelqu'un pendant la plénière de l'après-midi qu'il « prend un boulet de canon au ventre chaque fois qu'il est devant une coupe à blanc et se rappelle la forêt où il jouait minot ». Que pourrait-il attendre et espérer d'une association ?

Ce sont ses questions naïves que nous rapporterons ici, questions adressées aux participants de la rencontre.

Pourquoi des amis, des voisins, des habitants décident de monter une association ?

Au départ des récits que font les présents, il y a toujours des perceptions qui basculent et donnent la certitude qu'il n'est plus possible de laisser faire ce qui se passe alentour. En Creuse, par exemple, le conseil départemental a décrété il y a trois ans la nécessité d'abattre les arbres de bord de route, tous les arbres de bord de route, invoquant des raisons impérieuses : déployer la fibre optique et protéger le bitume des gouttes d'eau. On ne saurait dénombrer les chênes ou les châtaigniers centenaires qu'il a fallu tomber et qui maintenant encore pourrissent le long des talus. Logique, la suite est vite arrivée. Les entrepreneurs n'avaient guère à argumenter auprès des propriétaires : « puisqu'on s'occupe de vos arbres de bordure, pendant qu'on y est, on vous fait la parcelle attenante et au lieu de nous payer, c'est vous qui recevez un chèque ». De nouvelles sources d'approvisionnement attirent les coopératives forestières comme le miel attire les mouches. Depuis, les coupes rases se multiplient et les terres sont scalpées. Dans

d'autres régions forestières, les histoires peuvent différer mais elles disent la même logique infernale qui banalise la coupe rase et détruit les forêts qui rendent pourtant le monde habitable. Quelles que soient les histoires, le désir est le même. Il faut agir et passer de la déploration à l'action. Reprendre la main sur ce qui se passe au plus près.

Mais pourquoi précisément une association ?

Avant toute raison politique, il y a une raison de simplicité et de simplicité dans l'urgence. Haut les cîmes, qui vient de naître, souligne que le temps presse : « Achetons des forêts, on précisera ensuite les statuts et on décidera alors des usages. Les arbres ne sont pas pressés, à la condition qu'on les laisse vieillir ». Or une association est facile à déclarer, administrativement il n'y a pas de structure plus légère. C'est une façon d'exister juridiquement qui est peu codifiée par le droit. D'ailleurs, il est facile de la faire reconnaître d'intérêt général en allant au tribunal de commerce, de sorte que les dons seront défiscalisés. L'autre structure qui serait possible, celle du Groupement forestier, est plus lourde, car il faut aller au tribunal de commerce chaque fois qu'un nouveau propriétaire rejoint le groupement. Quant à la Charte qu'adopte l'association, il en existe déjà de très bien faites qu'il suffit de recopier. Cette Charte d'ailleurs est sans force contraignante, elle est par définition évolutive. Il sera temps, plus tard, de la modifier.

Et comment fonctionne l'association ?

C'est là l'intérêt : il n'y a pas de formule unique, chaque association élabore ses propres règles de fonctionnement et les invente. Dans la plupart des associations présentes ce jour, la répartition du pouvoir est collégiale, tout le monde est co-président et les fonctions sont tournantes. Parfois, comme chez Recrue d'essences, l'association est dédoublée en deux cercles, celui du Collège qui regroupe tous les membres lors des assemblées et celui du groupe-pilote qui organise les ballades, les prospections, les inventaires, dont les décisions sont prises par les seuls présents pour assurer l'efficacité. De toutes façons, quelle que soit la structure adoptée, la forme associative rend fluide les prises de décision. « Comme l'argent n'est à personne et que personne ne dépend de l'association pour en vivre, cela supprime bien des embrouilles ». Dans la forme simple de l'association, on a très vite des discussions de fond. Et bien que la forme associative soit minimale, elle constitue une interface solide avec l'administration. « Elle est la fenêtre par laquelle l'administration te regarde et elle donne un cadre propre de légalité ». Dans une période où toute tentative de défendre des forêts vivantes peut être inquiétée, « avec des assemblées générales et des comptes en règle, l'association est une structure assez solide pour résister aux tentatives de dissolution ».

Mais quand on pense association, on pense militantisme. C'est un mot connoté, vous ne passez pas pour des rêveurs énervés ?

De l'avis général, il n'est pas évident de se présenter comme membre d'une association qui, même si elle est sympathique, ne jouit pas d'une grande crédibilité. Certains associés s'entendront dire que « ce que fait l'association c'est vraiment bien, par contre ceux de l'association ne sont guère fréquentables ». Il est clair alors, droit oblige, que l'acte de devenir propriétaire donne du poids. « Une fois que tu es propriétaire, des gens qui t'ignoraient commencent à te parler ». La propriété ouvre des portes : dans le Livradois, par exemple, certaines formations deviennent accessibles dès l'instant que tu possèdes officiellement des forêts. De là l'option prise par l'association Robin du bois, dans les Landes, pour obtenir son gage de sérieux. Elle s'est orientée vers un modèle financier reposant sur le mécénat d'entreprise et projette de détenir 100 hectares d'ici 5 ans. Dans les Landes, où 13000 propriétaires possèdent 2,5 hectares en moyenne, l'idée est de devenir rapidement crédible et de peser. Cette option n'est pas celle de toutes les associations mais en revanche toutes sont confrontées au même problème. Comment devenir visible dans le paysage forestier de la région ? Et comment convaincre qu'une autre sylviculture est possible quand on a un bon cœur et les poches trouées ? Il y a une bataille culturelle à mener pour casser « l'image de romantiques à laquelle nous sommes associés ». On invente alors des pédagogies, comme cette roue de la forêt que Robin du bois apporte sur les marchés pour frapper les certitudes. Elle montre qu'on peut sortir du bois de forêts diversifiées en pratiquant les coupes à pied. Elle met devant les yeux le fait qu'une autre culture forestière est possible.

La vocation de l'association est de racheter des forêts, mais comment on fait ça ?

Tous les moyens sont bons pour se financer. Parfois la chance donne un coup de pouce comme à Saint-Moreil où les 11 ha d'un propriétaire décédé sans héritier allaient partir au domaine public. Une association existait prête à s'engager. Il ne restait qu'à convaincre le notaire de ne pas laisser disparaître ces terres. Sinon, il faut compter sur les petits héritages, les dons de vocation ou les campagnes participatives. La clef, en tout cas, est de multiplier les sources de financement.

Mais une autre difficulté se présente lorsqu'on veut acheter, car il n'est pas si facile d'être informé à temps et d'avoir les fonds disponibles. Dans certains endroits, « c'est tout simplement la galère pour acheter de la forêt ». On peine parfois plus à trouver du terrain que de l'argent, « la prospection est difficile ». A cela, il y a plusieurs raisons. Elles sont d'abord politiques, car les coopératives forestières ont des démarcheurs qui sillonnent les routes et viennent convaincre les propriétaires qu'ils ont les compétences et les réseaux pour « optimiser la valeur d'une parcelle et vendre le bois sans délai ». Les commerciaux ont souvent une longueur d'avance, il est dur de les prendre de vitesse. Il faut dire qu'ils ont leurs entrées aux dîners avec les élus, les gestionnaires et les professionnels où se décident, entre deux liqueurs, les marchés. Elles sont ensuite techniques car lorsqu'on projette d'acheter une forêt de moins de quatre hectares, le notaire doit contacter tous les riverains qui ont un droit de préemption. L'achat est compliqué et pire, en voulant acheter une petite parcelle on peut bien malgré soi l'offrir au gros propriétaire d'à côté. Elles sont enfin métaphysiques, car pour devenir un

acheteur plausible, encore faut-il convaincre qu'une forêt n'est pas bonne à couper à quarante ans car elle est encore juvénile. Il y a là une idée troublante pour les autorités et pour le monde des campagnes, l'idée qu'il faut acheter pour laisser pousser, l'idée qu'on veut accéder à la propriété pour ne pas immédiatement s'approprier. Devant toutes ces difficultés, on imagine et on entend à travers les mots des uns et des autres quelle joie a donné la première signature d'un acte de propriété.

On achète des forêts, l'idée est réconfortante, mais pour en faire quoi ?

« Pour ne rien en faire et pour les laisser être », répondent parfois certains. De là que des associations ont déjà commencé et que d'autres projettent de laisser des zones en libre évolution. L'idée est sans doute effrayante de laisser un fragment du monde à lui-même. Soustraire des forêts à l'industrialisation, préserver la vie des sols et maintenir la biodiversité, tous ces verbes sont négatifs et désignent une sorte de passivité, comme si l'humain cessait d'exister. Mais cette passivité n'est pas le contraire de l'agir, elle en est peut-être une forme supérieure. Les associations font ce pari : compter sur la forêt pour nous apprendre comment se construit un monde habitable et nous révéler mille et une manières de réparer.

Mais on ne peut pas se contenter de mettre des parcelles sous cloche, nous avons tous besoin de bois et pour toutes sortes d'usages ?

Tous les présents sont d'accord : l'enjeu n'est pas seulement de soustraire des forêts à l'exploitation, il est de prouver qu'une autre culture forestière est possible et d'en convaincre ceux qui travaillent en forêt. « L'acquisition, c'est bien, mais c'est une vitrine, c'est de la pédagogie, il faut grossir les rangs ». C'est alors tout un art des alliances qui reste à inventer. Pour l'exemple, Robin du bois veut posséder une zone-témoin où les professionnels pourront voir de leurs yeux les effets et les succès d'une sylviculture douce ; il s'agit de devenir démonstratif. Pour Recrue d'essences, « l'objectif n'est pas seulement d'acheter des bouts de forêts, mais encore d'embarquer avec nous les communes et les propriétaires ». C'est à cette condition qu'on pourra rendre durablement impossible la gestion industrielle des forêts. « On ne peut pas seulement être contre les coupes rases, il faut que le modèle marginal devienne peu à peu dominant, qu'il fasse tâche d'huile », ajoutent-ils.

Mais comment faire face à une armada d'experts qui recommandent à 90% de la coupe rase ? Chez Recrue d'essences, on a réussi à établir un partenariat avec la mairie. Elle utilise son carnet d'adresses pour inviter les petits propriétaires de la commune et l'association se charge de les réunir localement en forêt pour les ouvrir à la diversité des pratiques. Aller en forêt, c'est la clef, car le plus souvent « les propriétaires forestiers ne descendent pas de leur voiture », dit un connaisseur du pays limousin. Voilà une idée simple et riche qui va « au-delà de la sensibilisation et peut induire des changements de gestion ». Encore faut-il une mairie qui accepte de jouer le jeu, ou à défaut un espion infiltré à la ComCom. Dans tous les cas, « sans travailler avec les acteurs de la forêt, on n'y arrivera pas ».

Démontrer qu'une autre sylviculture est possible, qu'on peut sortir du bois et des revenus sans ravager les bois, soit. Mais alors qui travaille en forêt et comment ?

Une ligne de force traverse toutes ces associations, résumée par Faïtes et racines : « la forêt ne doit pas être réservée aux professionnels, on est tous légitimes à agir en forêt ». Mais comment faire ? Certains propriétaires qui ne sont pas pressés d'empocher, suivant certaines traditions familiales de continuité, donnent des parcelles en gestion à une association. Parfois même sous la forme d'un bail emphytéotique, bail de longue durée qui donne grande liberté au loueur. Mais « comment répondre aux attentes car on a créé beaucoup d'attentes » ? D'autres propriétaires n'aiment pas du tout ce qui se passe mais disent : « il n'y a personne pour s'occuper de nos bois ». Comment travailler le bois qu'on est prêt à nous confier ? « Il faut parvenir à sortir du bois, sinon l'association restera un groupe d'amis des oiseaux déguisés en propriétaires ».

Pour cela, il faut trouver les bûcherons, travailler avec eux et apprendre d'eux. Mieux, il faut se préparer au temps long de l'apprentissage et se former au bûcheronnage car les bûcherons manquent tout simplement. Puis le travail en forêt, ce n'est pas seulement de faire tomber les arbres et de transporter les billes. Il faut aussi regrouper, associer les propriétaires. Faïtes et racines travaille ainsi à l'installation d'une place de dépôt mutualisée. Dans le même sens, l'association envisage de mutualiser les moyens et de former une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Machines Agricoles). La location d'une scie mobile ou d'un camion deviennent alors possibles et il n'est plus nécessaire aux bénévoles de tout faire. Travailler autrement en forêt, c'est recréer du commun dans les pratiques forestières, recréer car il existait : « autrefois, on avait une scierie par village, aujourd'hui elles rouillent sous un tas de ronces ».

Au cœur de tous ces essais et projets, il y a au fond un rêve pratique : reconstituer de proche en proche une filière. La filière existante est opaque, « elle vient avec un chèque et fait disparaître le bois ». Les associations songent au contraire à rendre visible chaque maillon de la chaîne pour l'agencer autrement. Aller du financement participatif jusqu'à la valorisation du bois, en passant par le travail en forêt.

Comment on fait rentrer de l'argent et comment on pérennise une structure économique au-delà du bénévolat ?

La réponse... est une cascade de questions. Comment faire entendre à des propriétaires que leur parcelle ne sera pas rentable avant des décennies ? « On ne peut guère proposer au proprio de tenir une buvette dans sa forêt pendant qu'elle passe d'une monoculture à une forêt diversifiée ». Comment on se finance pendant l'intervalle de temps, au moins 15 ans, où le bois n'est pas arrivé à maturité ? « On a racheté, on a une scierie mobile, des hectares de bois et plus un sou, comment on fait » ? Et comment on fait, pas tant pour gagner de l'argent sur la forêt, mais

surtout pour payer ceux qui travaillent en forêt ? Alors les réponses sont de force et de vertu : « Notre différence avec les coopératives, c'est qu'on s'inscrit dans le long terme, il faut faire le deuil de l'autosuffisance financière au bout de deux ans ». Et « vu l'état des forêts, on ne gagnera pas d'argent tout de suite. En attendant vive le bénévolat » ! Heureusement, confient certains, que nous avons parmi nous des retraités déterminés.

Dans la durée, d'ailleurs, la question de l'argent n'est pas la seule à se poser. Imaginons que l'association capote, comment être sûr que les bois continueront d'être bien gérés ? La charte de départ n'est qu'un code moral, il suffit que les bois passent entre d'autres mains pour qu'elle soit totalement abandonnée. Beaucoup se méfient du droit au regard duquel rien n'est absolument inaliénable. Si l'association vient à s'épuiser, des acteurs imprévus pourraient peut-être faire valoir leur droit de préemption. Contre cette possibilité, certains étudient une piste, celle de contracter une ORE (Obligations Réelles Environnementales), un dispositif foncier de protection de l'environnement. Dans l'acte notarié, une tierce association se porte garante des clauses fixées initialement par la première association. Voilà qui pourrait assurer la pérennité d'une bonne gestion malgré la disparition de l'association.

Enfin, une association est fragile, sans revenu immédiat, sans crédibilité initiale, pourquoi s'associer ?

Il y aurait d'autres possibilités que celle de l'association, comme les Groupements Forestiers (GF) et toutes leurs variantes comme l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF). Ces dernières structures peuvent formuler une haute responsabilité et engager les propriétaires réunis à des clauses environnementales fortes. Il reste cependant une différence cruciale entre toutes celles-ci et la structure associative ; ce n'est pas la même chose de s'associer pour faire fructifier un capital ou pour faire un don irrévocable. Un Groupement Forestier constitue bien une forme de propriété collective, mais elle peut rester une coquille vide, la propriété collective obéissant à une logique et relevant de décisions purement financières. Quelque chose comme une société civile immobilière des bois... Le Groupement forestier ne découple pas le pouvoir et l'argent : autant d'argent, autant de pouvoir. L'associé au contraire n'est plus détenteur d'un capital, il a même renoncé à tout héritage. « Il est propriétaire d'un bien dont personne n'est propriétaire ». S'associer, « c'est prendre part sans prendre une part ». Alors le pouvoir change de mode d'existence : « avoir un savoir faire ou un projet donne une légitimité ». Une propriété collective de propriétaires ne garantit nullement qu'on fabriquera du commun. L'association quant à elle entre dans la forme de la propriété pour la subvertir. Elle n'abolit pas la propriété, elle la défait en démultipliant les usages et les jouissances de la forêt. .

Dans le sud de la Creuse, on a instauré le dimanche en forêt. Imaginons l'un de ces dimanches dont l'enjeu est de marquer les arbres pour choisir lesquels abattre, lesquels laisser vieillir, où créer des trouées de lumière. Impossible de marquer celui-ci, dit le naturaliste, à son pied un blaireau a fait son terrier. Celui-là non plus, renchérit le chasseur, le cerf s'y frotte, c'est l'arbre du cerf. Et pas davantage cet

autre, proteste le cueilleur, c'est un coin à champignon. Alors qu'on est prêt de s'entendre, arrive en retard le charpentier : désolé, aucun de ces arbres ne convient, aucun ne donnera du bois d'œuvre. Le dimanche en forêt est déjà bien avancé et voilà que se pose à tous la question de savoir comment bien gérer leur forêt. L'après-midi n'a guère été productive, mais désormais le mot « gestion » a perdu son sens ordinaire pour en prendre un nouveau, qui est aussi très ancien. Il ne désigne plus une façon de tirer rapidement un profit, il veut dire, comme son étymologie, porter et supporter. Porter les usages multiples qui rendent la forêt inappropriable. Supporter les jouissances des autres vivants avec la lente patience des cimes.

Les associations présentes ce jour insistent toutes sur l'importance d'aller en forêt. Etre en forêt, ce n'est pas être forêt, mais c'est déjà se tenir au plus près de ce qui précède toute appropriation et lui échappe. Jusqu'à ce qu'un jour, peut-être, nous puissions dire de bon cœur comme l'indien Achuar auquel l'ethnologue Descola proposait d'aller fumer sous l'arbre : « non, allons plutôt fumer chez l'arbre ».

A la demande des présents, les réponses des uns et des autres ont été anonymisées, tout égard pour les forêts ou toute « sympathie pour des idéologies en lien avec la préservation de la nature », selon la langue des commissariats, étant actuellement susceptible d'être criminalisée.

Présents ce jour,
Des membres de :
Recrue d'essences, dans le Livradois

Fâtes et racines, Argentat, sud de la Creuse
Robin du bois, dans le Pilat
Haut les cîmes, sur le plateau de Millevaches
Des habitants :
Des Monts de Blond, au Nord de la haute-vienne